

L'écho

n°3

Bulletin intercommunal de la Communauté de communes Thoré Montagne Noire

ALBINE, BOUT DU PONT DE L'ARN, LABASTIDE-ROUAIROUX, LACABARÈDE, LE RIALET, LE VINTROU,
ROUAIROUX, SAINT-AMANS-VALTORET, SAUVETERRE



LE MOT DU PRÉSIDENT



Ce nouveau numéro de **L'écho** clôture une année particulièrement riche en réalisations. C'est ce que démontre le bilan du projet de territoire élaboré par les élus communautaires en 2023, après seulement une année de concrétisation. Le projet a défini les quatre axes prioritaires de la collectivité pour les années à venir : 1. Préserver l'environnement et la biodiversité de notre territoire, 2. Privilégier le lien social, 3. Accueillir une population nouvelle, 4. Accroître la qualité du service intercommunal. Un an plus tard, on peut constater que de nombreuses actions ont déjà été mises en œuvre pour progresser sur les enjeux identifiés.

Pour l'année à venir, les projets ne manquent pas. Je suis heureux de la poursuite, pour deux années supplémentaires et grâce au cofinancement de la Caisse d'allocations familiales, de l'Entr'Actes, espace de vie sociale itinérant. Il apporte du lien social aux habitants, fait émerger des projets et permet aux personnes qui en ont besoin de rompre leur solitude ou d'être accompagnées. C'est tout l'enjeu des matinées ou après-midis d'animations conviviales et je me félicite de leur succès.

En vue de garantir la sécurité des usagers de la zone commerciale de la Castagnalotte, nous allons installer, provisoirement dans un premier temps, un mini-giratoire franchissable sur la route menant au centre bourg de Bout du Pont de l'Arn, juste au-dessus du rond-point Jean Mermoz sur la route départementale 612. De plus, la réflexion se poursuit sur la création d'un cheminement piéton et cyclable sécurisé sur l'ensemble de la zone.

Enfin, nous fêterons en 2025 les 10 ans de la Maison de santé pluridisciplinaire à Labastide-Rouairoux. Je participe au quotidien, avec les médecins, à la recherche de solutions pour la meilleure répartition possible de l'offre de soins sur notre territoire.

Je vous souhaite une bonne année 2025.

Michel CASTAN



SOMMAIRE

- p.03 **Reportage :
Une tournée avec les
ripeurs**
- p.06 **Déchets**
- p.08 **Environnement**
- p.10 **Vie sociale & Santé**
- p.13 **La vie de la CCTMN**
- p.14 **Développement
économique**
- p.16 **Urbanisme & Habitat**
- p.17 **Tourisme**
- p.18 **Paroles d'habitants**
- p.19 **Temps forts**

L'écho, janvier 2025

Directeur de la publication : Michel CASTAN
Comité de rédaction : Michel CASTAN, Bernard PRAT, Gérard CAUQUIL
Rédaction : CCTMN
Crédits photos : CCTMN, Gérard CAUQUIL, Trifyl, Stéphanie MADAULE, Rhizobième, Sora SHIMAZAKI, Pexels, Sandra COURTINES, Pauline CHABBERT, Romain ROUANET, Vincent GAREL
Maquette graphique : Chloé FABRE
Conception : CCTMN
Impression : Imprimerie Maraval
Édité à 3 000 exemplaires
ISSN 3036-2539

REPORTAGE, *une tournée avec les ripeurs*



REPORTAGE une tournée avec les ripeurs

La Communauté de communes Thoré Montagne Noire (CCTMN) assure le ramassage des bacs noirs (regroupant les ordures ménagères et les sacs orange) et des bacs jaunes de tri sélectif. Nous avons suivi les agents techniques, les ripeurs, sur une de leur tournée.

4H15

Il fait encore nuit, comme tous les matins, lorsque l'équipe des deux chauffeurs-ripeurs se retrouve à Labastide-Rouairoux dans les ateliers techniques intercommunaux.

Après avoir enfilé leurs vêtements de travail, les agents techniques démarrent le camion benne. Il faut vérifier les divers éléments essentiels à la sécurité : éclairage, gyrophares, caméra arrière, etc.

Pour partager les différentes contraintes d'une tournée et éviter la lassitude, source de risques, les agents échangent chaque semaine leur fonction respective de chauffeur/ripeur : l'un conduit, et l'autre est à l'arrière du camion et vide les bacs.

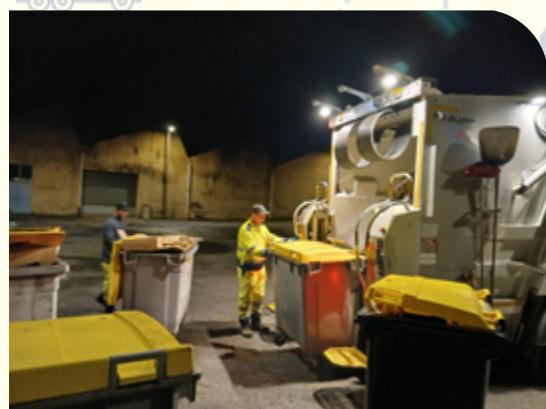


4H30

C'est parti pour environ 100 km de tournée de ramassage ! Aujourd'hui, c'est le tour du tri sélectif.

Le territoire de la CCTMN a été divisé en plusieurs circuits de tournées qui permettent alternativement la collecte des recyclables (bac jaune) et des ordures ménagères « résiduelles » (sacs noirs et sacs orange pour les biodéchets).

Aujourd'hui, direction le centre-bourg et les hameaux de Labastide-Rouairoux, puis de Rouairoux et enfin d'Albine.



6H20

La procédure se répète pour chaque bac :

déverrouiller le freinage, positionner le bac à l'arrière du camion, activer le système de vidage, vérifier que le bac s'est bien vidé, repositionner et freiner le bac.

Il s'agit d'un travail de collaboration qui nécessite des efforts coordonnés du binôme.

...

Durant la collecte des bacs jaunes, les ripeurs ouvrent les bacs avant de les vider afin de vérifier les premières couches et le respect des consignes de tri. Malheureusement de mauvaises surprises les attendent parfois.

**SUR UNE TOURNÉE, IL FAUDRA POUSSER ET TIRER
ENVIRON 150 BACS C'EST-À-DIRE MANIPULER
4 À 5 TONNES AVEC LES BRAS !**

7H45

Le soleil se lève et l'atmosphère commence à se réchauffer.

Le métier de ripeur demande de travailler en extérieur, impacté par les conditions météorologiques. Malgré le froid, la neige, la pluie, le vent, le service est toujours assuré. L'été en période de forte chaleur ce sont les odeurs qui deviennent dérangeantes.

Autre aléa de taille : la sécurité des ripeurs et de l'environnement proche. C'est une priorité constante. Dès qu'il y a un peu plus de monde sur la route, il faut être attentif aux véhicules qui parfois frôlent dangereusement le camion.



11H00

La tournée terminée, direction le quai de transfert Trifyl d'Aussillon où seront pesées puis déchargées chacune des bennes.



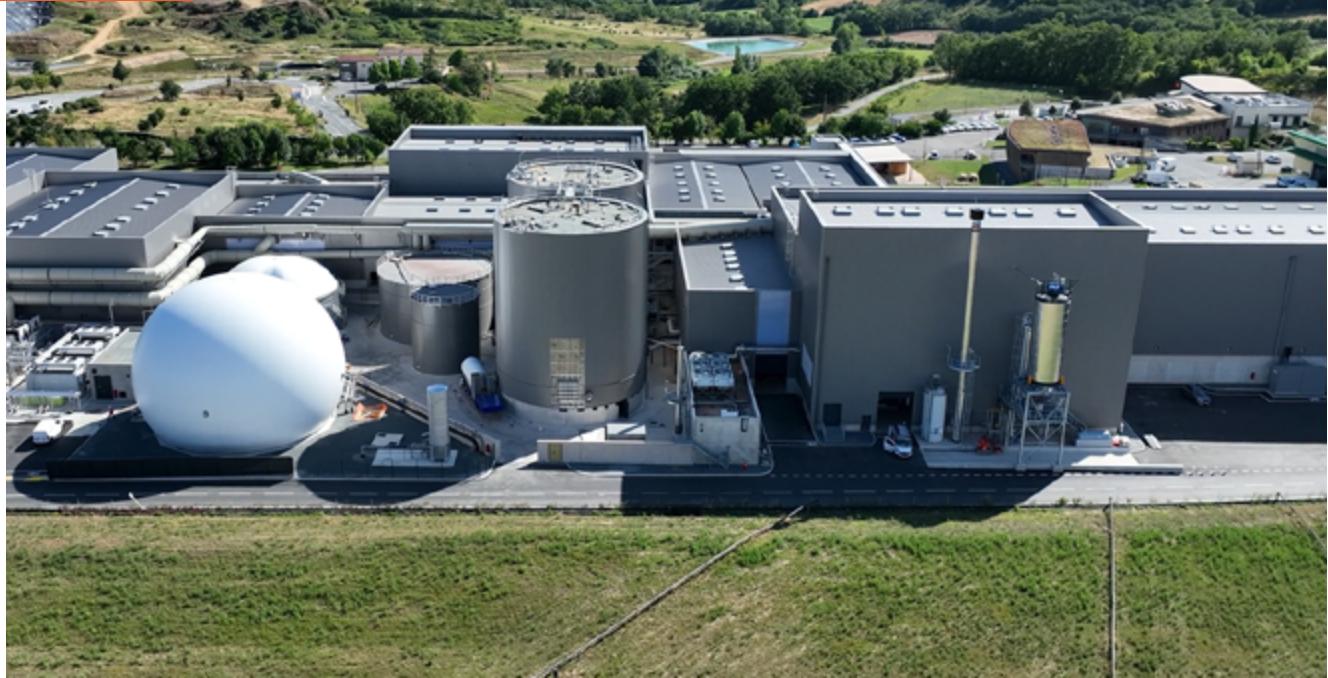
L'équipe technique de la CCTMN.

12H00

Après avoir mis bras, jambes et poignets à rude épreuve, l'équipe est de retour à Labastide-Rouairoux où elle retrouve l'autre binôme technique. C'est la fin d'une journée bien chargée !

**UN DOUTE SUR LES CONSIGNES DE TRI
OU SUR LES DATES DE COLLECTE ?**

Rendez-vous sur
<https://www.cc-thoremontagnenoire.fr/environnement/collecte-des-dechets>



LABESSIÈRE-CANDEIL :

une usine au service de la transition écologique

Dans le dernier numéro de *L'écho*, nous vous avons présenté l'usine de tri des papiers, cartons, et plastiques de Labruguière. Nous poursuivons notre tour des installations de Trifyl avec la nouvelle usine de valorisation des déchets ménagers résiduels de Labessière-Candeil.

Valoriser les déchets ménagers au lieu de les enfouir, telle est la mission de la nouvelle usine inaugurée en 2023 sur le site de Labessière-Candeil. Cet équipement reçoit trois types de déchets : les déchets résiduels (poubelles noires), les biodéchets (triés directement par les particuliers et collectés dans des sacs orange) et le tout-venant des déchèteries.

Comment ça marche ? Tout d'abord, via un système de tri optique, les sacs noirs sont séparés des sacs orange. D'un côté, les biodéchets contenus dans les sacs orange sont transformés en compost et en biogaz qui sera injecté dans le réseau de distribution public. De l'autre, les métaux et les recyclables de la poubelle noire sont extraits et envoyés vers des usines de recyclage. Enfin, les autres déchets sont transformés en combustible de récupération.



Avec sa capacité de traitement de 91 000 tonnes par an de déchets ménagers, 8 000 tonnes de biodéchets et 11 000 tonnes de déchets divers issus des déchèteries, **l'usine de Labessière-Candeil permet de valoriser 80 % des déchets qui étaient auparavant enfouis**. D'ailleurs, elle participe également à limiter le coût du traitement des déchets pour les habitants. En effet, les biogaz, compost, recyclables et combustibles de récupération produits sont revendus, ce qui finance en partie le coût de traitement de nos déchets. Et le montant de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), taxe nationale appliquée aux déchets enfouis, est moins élevée.

Cela fait du syndicat Trifyl un modèle en termes d'innovation technologique dans le domaine de la gestion des déchets. La réduction de l'enfouissement et la production d'énergies renouvelables par l'usine contribuent à la lutte contre le changement climatique et à la préservation de l'environnement.

DÉCHETS : DES PROGRÈS ENCOURAGEANTS EN 2024

Les efforts des habitants se poursuivent : les tendances 2024 montrent une hausse de déchets triés et une baisse des ordures ménagères.

Pour l'année 2024, les premiers chiffres de collecte sont très encourageants. Cette progression reflète l'implication des habitants et la montée en puissance des pratiques de tri sur l'ensemble du territoire :

**-7 %
D'ORDURES
MÉNAGÈRES**

Une réduction de 7,1 % des ordures ménagères collectées grâce au tri à la source (sacs orange) et au compostage, soit 71 tonnes de moins par an.

**+3 %
DU TRI SÉLECTIF**

Une augmentation de 3 % du tri sélectif est attendue, soit 10 tonnes de plus par an.

**+5 %
DE VERRE COLLECTÉ**

Une hausse de 5,6 % des volumes de verre collectés, soit 10 tonnes de plus par an.

Ces bons résultats permettent de mieux valoriser les déchets recyclables tout en maîtrisant les coûts.

En effet, l'augmentation du montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) payé par les habitants est limitée car le traitement par Trifyl des déchets triés est moins coûteux que celui des

ordures ménagères. Et ce, d'autant plus que la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) augmente chaque année.

Ensemble, continuons à trier et composter pour réduire l'impact environnemental et financier de nos déchets !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Grâce aux efforts de sensibilisation et aux actions mises en place pour encourager le compostage, **environ 23 % des foyers disposent aujourd'hui d'un composteur**. Cela permet aux habitants de réduire fortement la quantité de déchets organiques collectés et traités.

**23 %
DES FOYERS**

TRI DES RESTES DE CUISINE : UTILISEZ LE SAC ORANGE !

Si vous n'avez pas de composteur, ou en complément, les restes de cuisine sont à jeter dans les sacs orange, exclusivement destinés aux biodéchets.

ATTENTION : le sac orange **ne va pas dans le sac noir**, mais **directement dans le conteneur noir**.

Vous pouvez récupérer gratuitement vos sacs orange et votre bioseau dans votre mairie.



TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

La CCTMN poursuit ses actions en faveur de la biodiversité et de l'environnement.

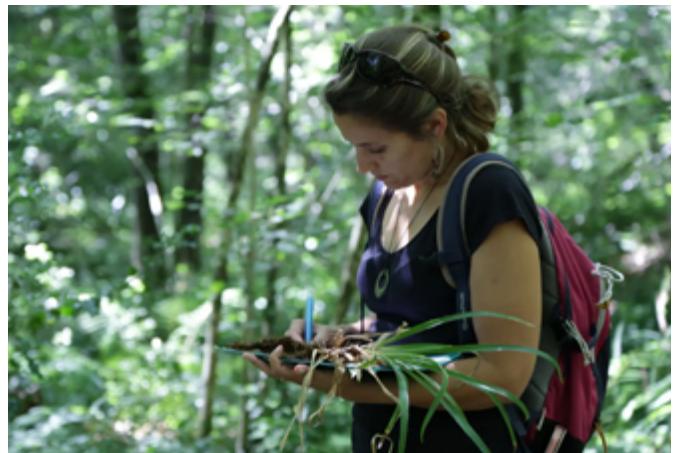
RETOUR SUR LA CARTOGRAPHIE DES SAGNES RÉALISÉE PAR RHIZOBIOÈME

Le travail d'identification des zones humides vient de s'achever.

Depuis de nombreuses années, Coralie, salariée de Rhizobième, arpente le territoire afin d'identifier les zones humides, appelées « sagnes » ou « tourbières ». Sa mission, et celle de Rhizobième qui anime le « Rés'eau Sagne » ? Améliorer la connaissance des zones humides et les préserver en accompagnant les propriétaires ou gestionnaires de ces terrains. Le travail d'identification et de cartographie de ces milieux est ainsi une étape clé pour la préservation de ces écosystèmes fragiles et essentiels.

L'inventaire se compose de deux étapes. D'abord on réalise un repérage grâce à des outils cartographiques, puis on effectue des visites de terrain. Pour approfondir l'analyse lorsqu'elle est sur le terrain, Coralie fait des sondages de sol pour vérifier si le sol est hydromorphe (qui a une saturation en eau régulière), un des critères de définition des zones humides. Elle identifie également les habitats naturels et les espèces végétales.

Certaines zones humides étaient déjà connues sur le territoire de la CCTMN, notamment les sagnes de la forêt communale de Saint-Amans-Valtoret ou encore celles de la forêt domaniale du Haut-Agout à Labastide-Rouairoux. L'inventaire a permis



de compléter cette connaissance. Nous connaissons désormais 260 zones humides couvrant plus de 376 hectares. On les retrouve un peu partout sur le territoire, des hauteurs de la Montagne Noire ou du Plateau d'Anglès aux bords du Thoré, à l'exception du versant nord de la Montagne Noire.

L'inventaire sera prochainement disponible sous forme de cartes dans chaque mairie. Chacun pourra en prendre connaissance et, si besoin, signaler des zones humides qui auraient échappé au recensement.

FORMER AUX PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES



Renouée du Japon, Sénéçon du Cap, Ambroisie à feuilles d'Armoise... Que faire face aux plantes exotiques envahissantes ?



C'est l'objet d'une journée de formation qui a réuni élus et agents techniques des communes et de la CCTMN. Animée par le CPIE des Pays Tarnais, elle a permis de mieux connaître ces espèces invasives qui menacent la biodiversité locale, et de comprendre comment les éliminer ou limiter leur propagation.

Grâce à cette sensibilisation, les acteurs du territoire sont désormais mieux armés pour agir efficacement contre ces plantes et protéger nos espaces naturels. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du label « Territoire engagé pour la nature ».

LE PROGRAMME D'ANIMATIONS NATURE CONTINUE POUR UNE DEUXIÈME ANNÉE

Dans le dernier numéro de *L'écho*, nous avons présenté le programme d'activités de sensibilisation déployé en 2024. Fortes de leur succès, les « Animations Nature » de la CCTMN se poursuivent sur une deuxième année !



Atelier faune sauvage avec la LPO.

Au programme : balade crépusculaire, pêche aux écrevisses ou fabrication de nichoirs. Comme la première année, les animations seront ouvertes à tous et totalement gratuites.

Toutes les informations seront disponibles sur le site internet de la Communauté de communes, sur nos réseaux sociaux et en mairie. Ne manquez pas l'occasion d'en apprendre plus sur notre environnement !

Sortie nature parent-enfant avec Charlotte Hervé.



FORAGES D'EXPÉRIMENTATION

Afin d'explorer les ressources en eau sur le territoire, deux forages d'expérimentation ont été réalisés.



Forage sur la commune d'Albine.

Soucieux de garantir des ressources en eau suffisantes sur le long terme, les élus ont fait réaliser ces forages sur les communes d'Albine et Lacabarède à l'automne 2024.

Leur localisation a été définie par une étude géologique, les forages ont atteint des failles rocheuses situées à plus de 100 mètres de profondeur. Malheureusement, ces failles se sont avérées dépourvues d'eau, ou avec des débits très insuffisants (2 m³/heure) pour être exploitables.

Néanmoins ces études n'ont pas été réalisées en vain. Elles ont permis de mieux connaître la géologie et l'hydrologie des sols de la Montagne Noire et de la vallée du Thoré.

LE PROJET DE TERRITOIRE ÉDUCATIF RURAL

Une série d'actions vont être mises en route dès 2025 pour développer l'ambition des élèves et des collégiens.

Sophie Farjado, nouvelle principale du collège Vallée du Thoré, et Corinne Cauquil, coordinatrice du réseau des écoles rurales de la vallée, ont pour mission de conduire le « Projet de territoire éducatif rural » (PTER), dispositif du Ministère de l'Éducation nationale pour lequel la vallée du Thoré a été choisie. En cette fin d'année 2024, il devait y avoir arbitrage entre les différents projets pour plus d'ambition sociale et professionnelle des jeunes de nos territoires : semaine sans écrans, coordination des actions culturelles, élaboration d'une charte pour rappeler le contenu et les attendus du stage de 3^e, liste des entreprises susceptibles d'accueillir les collégiens... Le PTER est conduit sur trois ans avec une dotation de 24 000 euros la première année.



Réunion de la commission « Ambition professionnelle ».

CONFÉRENCES SANTÉ LE PLEIN DE CONSEILS UTILES



Organisées par le Comité des usagers de la Maison de santé pluridisciplinaire de Labastide-Rouairoux et par la Communauté de communes Thoré Montagne Noire, ce sont 5 journées de prévention sur plusieurs thématiques qui ont eu lieu en 2024 !

DU CHANGEMENT À LA PETITE LOCO

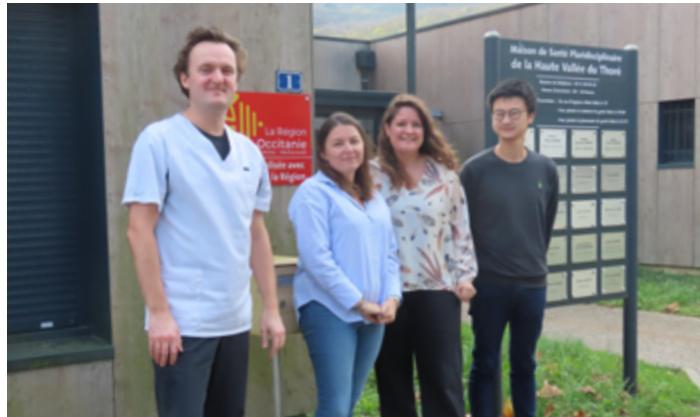
Après 22 ans à la direction de la crèche multi-accueil la Petite Loco à Saint-Amans, Sylvie Veaute-Puech passe le flambeau à Julie Durand. Merci à Sylvie pour toutes ces années de dévouement auprès des enfants et bienvenue à Julie pour continuer l'aventure.



Sylvie Veaute-Puech et Julie Durand.

MAISON DE SANTÉ : 10 ANS ET TOUJOURS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT !

Rencontre avec les quatre médecins de la vallée basés à la Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) de la Haute vallée du Thoré, à Labastide-Rouairoux. L'occasion de faire le point sur la situation médicale du territoire et les projets de la MSP.



Une partie de l'équipe de la MSP.

Quels projets avez-vous pour 2025 ?

« Le 12 janvier, la Maison de santé aura 10 ans. Depuis sa création, la Maison de santé n'a eu de cesse de se développer. Les projets immédiats sont de maintenir l'offre médicale et la qualité des soins, de mener à bien un projet d'agrandissement à Labastide pour pouvoir accueillir d'autres professionnels et des étudiants en santé, de toujours rester dans une dynamique pluriprofessionnelle, d'agir aussi pour la prévention et d'accueillir (on espère !) un médecin supplémentaire. »

La MSP a la particularité d'avoir un « comité des usagers ». Quelle est sa place ?

« Le comité des usagers fait le lien et le relai entre l'équipe et la population. Depuis 2 ans, il a imaginé des conférences sur différents sujets (addictions, aidants, cancers féminins...). Pour 2025, nous partirons sur des ateliers pratico-pratiques sur différentes thématiques (soigner ses petits bobos, pédiatrie, activité physique adaptée...) pour allier le ludique à l'informatif. »

Interview avec les médecins réalisée le 7 novembre 2024.

Docteurs, comment vous sentez-vous ?

« Bien ! Même s'il est difficile de dire que l'on va bien dans le contexte hyper tendu des territoires voisins en situation de pénurie médicale. Cependant, nous sommes une jeune équipe de médecins soudés et passionnés par la médecine générale rurale. La MSP est le point de rencontre de différents professionnels de santé (kinés, infirmiers dont une asalée et une en pratique avancée...) réunis autour d'un projet et d'une équipe. Travailler ensemble au sein d'une structure nous permet d'aller bien ! »

Recherche de médecins pour les communes éloignées de la MSP : où en est-on ?

La Communauté de communes Thoré Montagne Noire est soucieuse de la situation des habitants de Bout du Pont de l'Arn, du Vintrou et du Rialet, qui n'appartiennent pas au périmètre de la Maison de santé pluridisciplinaire de la haute vallée du Thoré, mais qui dépendent de celui de la MSP de la Montagne Noire (Mazamet). Cette dernière est en situation de proche pénurie médicale. Avec les professionnels de santé, la CCTMN et les élus des communes du mazamétain cherchent des solutions pour remédier à ce manque.

Le comité des usagers de la MSP.



PENSEZ MOBILITÉ, PENSEZ CIVAM !

La Communauté de communes Thoré Montagne Noire s'associe avec le CIVAM Thoré Montagne pour appuyer son action sur les transports et les déplacements. La mise en place, notamment, d'un service original sur le territoire, celui de « chauffeur solidaire », a retenu l'attention de la CCTMN qui veut vraiment appuyer le développement de cette jeune association.

Cette association est par ailleurs amenée à animer une

plateforme d'information et de conseil, accompagner les personnes dans leurs trajets, animer des ateliers mobilité, etc. Pour remplir davantage les voitures, utiliser tous les moyens de locomotion, améliorer les transports publics existants, etc.

Plus d'informations ? Contactez Soizic du CIVAM Thoré Montagne au 06 62 06 34 36.

L'ENTR'ACTES, ÇA CONTINUE !



Trois exemples d'activités :

- un atelier avec l'association Re'créations à Lacabarède ;
- une balade botanique au Rialet ;
- avec des résidents de l'EHPAD bastidien et des enfants gardés par les assistantes maternelles, à Albine.



L'Entr'Actes, espace de vie sociale itinérant, est un outil de proximité au service des habitants pour plus de lien et de solidarité. Il est porté par la Communauté de communes avec le soutien de la Caisse d'allocations familiales du Tarn.

Mis en place le 1^{er} janvier 2024 pour une année d'expérimentation, il est reconduit pour deux ans (2025 et 2026). Nathaelle De Las Nieves, animatrice-coordonnatrice, poursuivra l'animation de l'Entr'Actes avec un double objectif : aller au plus près des habitants puisque les permanences ont lieu dans chacune des neuf communes, les soutenir et les accompagner dans leurs projets (partager les connaissances en botanique, échanger des recettes de cuisine, faire des sorties, etc.).

Pour consulter le programme mensuel de l'Entr'Actes, rendez-vous sur le site de la CCTMN cc-thoremontagnenoire.fr/ ou sur la page Facebook L'Entr'Actes, espace de vie sociale (@evs.entractes).



LE PROJET DE TERRITOIRE EN ACTION

En un an, de nombreuses actions annoncées dans le Projet de territoire ont déjà vu le jour.



Présentation aux habitants du Projet de territoire.

Le Projet de territoire, c'est la feuille de route qui guide l'action de la collectivité. Construit avec l'ensemble des maires et élus de la Communauté de communes, en s'appuyant sur une enquête auprès des habitants, il a été présenté en septembre 2023.

Un an après, de nombreuses actions concrètes ont déjà été mises en œuvre, témoignant de la dynamique positive qui s'est mise en place.

ENJEU 1. PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ

Dans ce domaine, l'engagement de la CCTMN a été reconnu par l'obtention du label « Territoire engagé pour la nature 2024-2026 » du Ministère de la Transition écologique. Aux animations de sensibilisation à l'environnement s'est ajoutée la création d'une aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie qui a connu un bon succès, avec déjà 25 achats subventionnés. De plus, les entreprises qui produisent le plus de déchets paient désormais une redevance spéciale liée à la quantité de déchets produits.

ENJEU 2. PRIVILÉGIER LE LIEN SOCIAL

C'est l'objectif de l'Espace de vie sociale itinérant l'Entr'Actes, créé en 2024. De nombreux habitants ont déjà pu participer aux animations ouvertes à tous qui permettent de se connaître et de faire ensemble. Les activités parents-enfants et les conférences santé organisées en collaboration avec la Maison de santé pluridisciplinaire, contribuent également à créer du bien vivre ensemble.

ENJEU 3. ACCUEILLIR UNE POPULATION NOUVELLE

L'un des leviers pour y parvenir est de favoriser l'emploi et l'installation d'entreprises, ce qui sera réalisé par l'aménagement prochain d'une nouvelle zone d'activités économiques comprenant 15 terrains à vendre à Bout du Pont de l'Arn. De plus, pour mettre en avant une image dynamique et attractive du territoire, nous avons réalisé une vidéo qui a largement circulé sur les réseaux sociaux, et renouvelé nos brochures touristiques.

ENJEU 4. ACCROÎTRE LA QUALITÉ DU SERVICE INTERCOMMUNAL

Les services techniques et administratifs veillent à être toujours plus performants dans l'accomplissement de leurs missions. En investissant dans l'achat de matériel, comme d'un nouveau camion-benne, et en favorisant le partage de compétences avec d'autres collectivités notamment.



Retrouvez la vidéo du bilan « Projet de territoire – 1 an après » sur le site de la CCTMN cc-thoremontagnenoire.fr/.

DES EXONÉRATIONS FISCALES

pour attirer les entreprises et les médecins



Depuis le mois de juillet, la Communauté de communes bénéficie du nouveau classement national France ruralités revitalisation (FRR). Ce dispositif

permet de renforcer l'attractivité des territoires ruraux en offrant des conditions avantageuses aux entreprises qui s'y installent.

Le Conseil communautaire a ainsi voté l'exonération de cotisation foncière des entreprises et de taxe foncière pour les entreprises de moins de 11 salariés ainsi que pour les médecins, auxiliaires médicaux et vétérinaires qui s'installeront dans nos communes. Ces nouvelles mesures sont un véritable atout pour attirer de nouvelles entreprises et professionnels de santé sur le territoire.

Plus d'informations sur le site cc-thoremontagnenoire.fr/.

UNE NOUVELLE ZONE ÉCONOMIQUE

La zone d'activités économiques (ZAE) Saint-Éxupéry va être aménagée sur la Communauté de communes Thoré Montagne Noire, le long de la RD612.

Et c'est à Bout du Pont de l'Arn qu'elle va voir le jour dans les prochains mois.

Ce projet mené par la municipalité et la Communauté de communes Thoré Montagne Noire va permettre d'accueillir de nouvelles entreprises. « Nous avons énormément de demandes et nous devons y répondre », explique Bernard Prat, maire de la commune et 1^{er} vice-président de la CCTMN en charge de la vie économique. La zone d'activités économiques comprendra 15 lots à partir de 1 000 m². « Nous devrions accueillir principalement des activités artisanales et c'est une zone qui s'intègre dans un projet plus global avec un lotissement, une résidence pour les séniors, des maisons intergénérationnelles et une zone santé », poursuit Bernard Prat.



Enfin, la végétalisation sera un aspect important de ce projet avec des parkings en matériaux perméables et de nombreux espaces verts.

Renseignements en mairie de Bout du Pont de l'Arn : 05 63 97 55 60.

DES COMMERCES EN BAS DE CHEZ VOUS

Ils sont dits « de proximité » : plus que des commerces, ce sont des lieux d'échanges et de convivialité. Rencontre avec deux commerçants de Saint-Amans-Valtoret forts de leurs liens avec les habitants.

JPR DISTRIBUTION

multiservices de proximité depuis 2007



JPR Distribution

8 av. du Moulin, Saint-Amans-Valtoret
Tél. 05 63 98 31 22
Facebook : JPR Distribution

Qu'est-ce qui vous a amené à vous installer en Vallée du Thoré ?

Eliane Puech : « Nous avons repris la graineterie des établissements Raynaud qui était installée ici. À l'époque, Mme Saracco qui était maire de Saint-Amans-Valtoret, a poussé pour qu'on en fasse un commerce de proximité en plus de la graineterie car il n'y avait plus de commerce sur le village. Nous sommes devenus une épicerie multiservices ! »

Quels services proposez-vous ?

« En plus de l'épicerie alimentaire, nous avons du gaz, de la nourriture pour les animaux, des plants végétaux, des articles de jardin et de bricolage, des produits pour le jardin, quelques vêtements, chaussants... On livre parfois des personnes âgées éloignées. »

Avez-vous de nouveaux projets pour votre commerce ?

« Suite à la fermeture de la boulangerie Cabrita, nous sommes devenus dépôt de pain de la boulangerie Astruc à St Alby. Tout reste à apprendre ! Nous aurons peut-être de nouveaux horaires d'ouverture selon la demande. »

LARD DE VIVRE

boucherie-charcuterie-traiteur depuis 2016

Qu'est-ce qui vous a amené à vous installer en Vallée du Thoré ?

Camille Nègre et Stéphane Bonnet : « Plusieurs choses ! L'ancienne boucherie (rue de l'Église) fermait et nous étions tous les deux dans une période charnière, en transition professionnelle. Dans l'idée de ne pas laisser un commerce disparaître, nous avons repris la boucherie. C'est la mairie qui a mis aux normes ce bâtiment pour pouvoir nous accueillir. »

Quels services proposez-vous ?

« En tant que commerce de proximité, ce qu'on propose c'est du local ! La viande est la plus locale possible, le jambon vient de Lacaune et le fromage arrive des fermes alentours... En traiteur, on propose des recettes traditionnelles et d'ici.

Nous avons aussi un service « Pick and Collect », nos clients peuvent passer commande sur notre site internet et venir la récupérer au magasin. »



Avez-vous de nouveaux projets pour votre commerce ?

« Nous venons tout juste de refaire le magasin pour mieux accueillir nos clients et proposer plus de choix avec une plus grande vitrine. À l'avenir, nous aimerions rééquiper la cuisine pour élargir la gamme traiteur. »

Lard de Vivre

15 av. du Moulin, Saint-Amans-Valtoret
Tél. 05 63 98 40 22
Facebook : Lard de Vivre

LES ACTUALITÉS DE L'URBANISME

1. La modification simplifiée n°1 du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a été approuvée lors du Conseil communautaire du 8 juillet 2024 et est entrée en vigueur le 8 août 2024.
2. Le Règlement local de Publicité (RLPi) de la CCTMN a été arrêté lors du Conseil communautaire du 16 septembre 2024. Ce règlement fera l'objet d'une enquête publique en février-mars 2025.
3. Ouverture d'une procédure de Déclaration de projet pour la construction d'une centrale photovoltaïque au lieu-dit « Cabanès » sur la

commune de Labastide-Rouairoux qui nécessitera une mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Une consultation auprès des habitants est en cours au siège de la CCTMN et à la mairie de Labastide-Rouairoux.

Besoin de consulter le PLUi ? Besoin d'un complément d'information ?

Rendez-vous sur le site internet de la CCTMN rubrique Urbanisme et Habitat, ou rendez-vous au siège de la CCTMN ou dans votre mairie.

RÉNOVATION DE L'HABITAT : *on vous accompagne*

Vous voulez faire des travaux dans votre logement ? C'est le moment !

À compter du 1^{er} janvier 2025, les habitants de la Communauté de communes pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour obtenir les aides France Rénov' de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). Ces aides permettent à chaque ménage d'améliorer le confort de son logement, de réduire ses consommations d'énergie ou encore de l'adapter en cas de perte d'autonomie.

La Communauté de communes apportera une aide complémentaire sur certains travaux pour les ménages modestes et très modestes.

En collaboration avec le Pôle d'équilibre territorial rural des Hautes Terres d'Oc, une équipe dédiée d'animateurs vous accompagnera sur le plan administratif, financier et technique.

Contact : 05 63 74 29 30 ou habitat@hautesterresdoc.fr

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover votre habitat

Pour :
Propriétaire occupant
Propriétaire bailleur (location en résidence principale)

Amélioration de votre habitat : Des aides financières existent !

THORÉ MONTAGNE NOIRE
NORD LANGUEDOC
Sidobre Vals et Plaineau

MAINTIEN À DOMICILE
Douche, WC, création pièce à vivre, monte escaliers, volets automatisés, aménagements intérieur et extérieur...

PLUS DE 60 ANS OU SITUATION DE HANDICAP

MAPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
2 sauts de classe énergétique nécessaires
Menuiseries, isolation (combles, plancher bas, murs), chauffage, VMC, eau chaude sanitaire...

PEU IMPORTE VOTRE REVENU

MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

TRAVAUX LOURDS
Mise aux normes électriques, réalisation d'aménagements intérieurs, plomberie, réfection de la toiture...

LOGEMENT OCCUPÉ OU VACANT

Ma Prime Logement Décent
Pour un logement décent et durable

Vérifiez votre éligibilité, contactez nous !
05 63 74 29 30 | habitat@hautesterresdoc.fr | 27 Avenue du Sidobre 81260 BRASSAC

DES HÉBERGEMENTS

pour toutes les envies et tous les budgets

Vous n'avez pas la place d'accueillir vos familles et vos proches chez vous ? Découvrez les hébergeurs du territoire !

Au cœur de la vallée du Thoré en Montagne Noire, il existe un large choix d'hébergements : 25 gîtes, 6 chambres d'hôtes, 3 hébergements de groupe avec l'emblématique Domaine du Thoré mais aussi un hôtel étoilé à Lacabarède, le camping d'Albine, le refuge de Peyremaux... Il y en a pour tous les goûts.

Certains hébergements bénéficient de la marque Valeurs Parc, pour une expérience encore plus authentique et respectueuse de l'environnement, d'autres ont des étoiles traduisant leur confort, et certains sont équipés pour des activités bien précises comme l'illustrent les labels « Accueil Vélo » ou « Hébergement Pêche ».

Retrouvez-les sur le site de l'Office du tourisme tourisme-thoremontagnenoire.fr/.

Notre Office de tourisme est membre associé de la Fédération Française de Randonnée du Tarn !



L'ÉCHO D'UNE RANDO



Lo camin de la Planète

14,5 km - 4h30 - D+ 800 m - Niveau moyen

Au départ proche du hameau des Salesses à Saint-Amans-Valtoret, ce sentier vous plongera au cœur de la forêt où résineux et feuillus se côtoient pour atteindre le lac des Sts-Peyres.

Et comme récompense après les montées ? Une vue imprenable sur ce lac digne d'un décor canadien. En chemin, la forêt dévoile ses secrets : vestiges de fermes anciennes et lieux-dits historiques. Une randonnée simple mais splendide, idéale pour les amoureux de nature et de sérénité.



Fiche randonnée et trace GPX disponibles sur le site internet de l'Office de tourisme.



TARN PLEINE NATURE : VOTRE GUIDE POUR EXPLORER LE TARN

Partez à l'aventure avec la nouvelle application **Tarn Pleine Nature** ! Idéale pour les randonneurs et amoureux de la nature, elle vous offre des itinéraires de randonnée, des cartes interactives et des infos pratiques en temps réel. Téléchargez-la pour découvrir les plus beaux paysages du Tarn et de la vallée du Thoré, à votre rythme et en toute simplicité !

PAROLES D'HABITANTS



Dans chaque numéro de *L'écho*, retrouvez la parole d'habitants qui nous disent ce qu'ils aiment du territoire.



Pauline Chabbert

27 ans – Habite
à Saint-Amans-Valtoret
depuis sa naissance

Pourquoi aimez-vous vivre ici ?

Je pense tout d'abord que j'aime vivre ici car j'y ai grandi, que j'y ai créé de nombreux souvenirs et que ma famille habite également à Valtoret. Je me rappelle de ces sorties au château avec les copains et copines ainsi que ces nombreuses fêtes partagées à cet endroit. J'apprécie énormément les discussions avec nos anciens à la sortie de l'église et tous les moments partagés avec le comité des fêtes. Et pour terminer ces paysages magnifiques qui évoluent au fil des saisons.

Pour vous, quel est le plus bel endroit de la Vallée ?

Pour moi, le plus bel endroit sont les hauteurs de la commune de Valtoret qui nous offrent un panorama sur la vallée et la Montagne Noire. Quelquefois dans l'année, on peut même d'ici, être sur une mer de nuage qui recouvre la vallée et nous offre une vue directe sur les sommets de la Montagne Noire qui percent cette épaisse brume.

LES TEMPS FORTS



Atelier prévention routière, 17 octobre 2024

Piqûre de rappel pour les séniors. Les formations et le simulateur de conduite ont connu un vrai succès.



Participation aux États généraux de METHEOR, 14 & 15 novembre 2024

La CCTMN était représentée par Gérard Cauquil, vice-président en charge des déchets, pendant ces 2 jours à Vannes. L'objectif de l'association METHEOR est de contribuer au développement d'une méthanisation écologique des déchets des collectivités.



Réunion publique du SCoT à Mazamet, 9 octobre 2024

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (SCoT), la CCTMN, la Communauté de communes Sor et Agout et la Communauté d'agglomération Castres-Mazamet ont organisé une réunion publique.

Formation des secrétaires de mairie, 17 octobre 2024

Le service d'urbanisme et les secrétaires des neuf mairies se sont rencontrés pour se former et échanger sur l'urbanisme et l'instruction du droits des sols.



Apéro partagé au Vintrou,

8 juillet 2024

La convivialité d'une auberge espagnole et de quelques parties de pétanque avec les habitants du Vintrou et d'ailleurs.

Vini'Tarn, 10 novembre 2024

L'Office de tourisme a pu renseigner les amateurs de vin sur les pépites de notre territoire.



Visite de Brugeria,

8 novembre 2024

Une trentaine de participants a visité le centre de tri Trifly de Labruguière dans le cadre des animations « Territoire engagé pour la nature ».

AGENDA de janvier à juin 2025

Retrouvez l'actualité des événements de la CCTMN et des communes.



ÉVÉNEMENTS DES COMMUNES

Samedi 1^{er} février : Spectacle « Tout conte féé » au Château de Saint-Amans-Valtoret. Rens. 05 63 98 30 28

Samedi 22 et dimanche 23 février : Week-end de la chanson française avec concert de Natasha St Pier (samedi à 21h) et concert d'Amaury Vassili (dimanche à 15h30).

Réservations en mairie de Bout du Pont de l'Arn (05 63 97 55 60) ou en billetteries habituelles.

Mardi 25 février : Visite du Relais 81, centre de tri textile. Rens. à la CCTMN 05 63 97 98 08

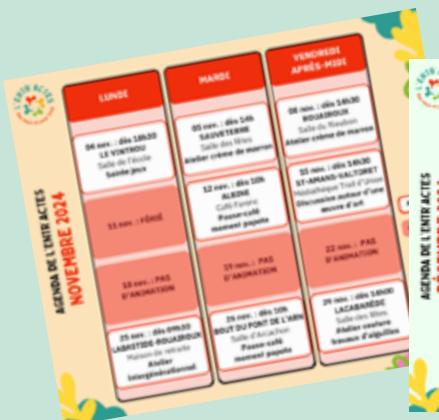
Dimanche 2 mars à 14h30 : 25^e Festival de chorales à Bout du Pont de l'Arn. Rens. 05 63 97 55 60

Dimanche 16 mars dès 15h : Carnaval de Bout du Pont de l'Arn. Rens. 05 63 97 55 60

ET CHAQUE MOIS DANS VOTRE COMMUNE :

Les pauses-café et activités de l'Entr'Actes !

Facebook : [@evs.entractes](https://www.facebook.com/entractes)



POUR RESTER INFORMÉ, LE BON RÉFLEXE :

Le site internet de l'Office de tourisme tourisme-thoremontagnenoire.fr
Facebook : [@TourismeTMN](https://www.facebook.com/TourismeTMN)

Dimanche 25 mai : Journée mondiale des prairies naturelles organisée par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc au Rialet

Vendredi 13 juin : Sortie crépusculaire avec la Ligue pour la protection des oiseaux (lieu à venir). Rens. à la CCTMN 05 63 97 98 08

Samedi 14 juin à 21h : Concours Miss Tarn à Bout du Pont de l'Arn. Rens. 05 63 97 55 60

Samedi 21 juin : Fête de Coucourens. Rens. 05 63 97 55 60

Du mercredi 25 au dimanche 29 juin : 4^e édition du Beach Soccer. Rens. 05 63 97 55 60

Samedi 5 et dimanche 6 juillet : Journées médiévales de Saint-Amans-Valtoret. Spectacle son et lumière au Château en soirée. Rens. 05 63 98 30 28